Énoncé de réaction - Érythrophylle du Columbia

Décembre XX, 2015

Nom commun: Érythrophylle du Columbia

Nom scientifique: Bryoerythrophyllum columbianum

Évaluation de la situation de l'espèce par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada

(COSEPAC): Préoccupante

Comment le ministre de l'Environnement se propose de réagir à l'évaluation : L'évaluation ci-dessus confirme la classification de l' Érythrophylle du Columbia, espèce inscrite à la Liste des espèces en péril (Annexe 1 de la Loi) comme préoccupante. Les activités continueront d'être entreprises conformément à l'objet de la Loi sur les espèces en péril et respecteront les échéances prescrites par la Loi.

Justification de la désignation par le COSEPAC : Cette petite mousse vivace est endémique à l'ouest de l'Amérique du Nord. Au Canada, elle a une répartition limitée dans les steppes arbustives des régions semi-arides de l'intérieur sud de la Colombie-Britannique. Les relevés ont confirmé sa présence dans 22 sites. L'espèce n'est jamais abondante dans les endroits où elle se trouve et de récents relevés ont relevé peu de nouvelles localités. La répartition de l'espèce est éparse et sa densité est faible. On croit qu'au moins une population serait disparue en raison du développement de vignobles. Les menaces incluent l'agriculture, l'empiètement par la forêt par suite de la suppression des incendies, les répercussions du broutage des animaux, le développement urbain, l'amélioration des routes, et les incidences des activités récréatives.

Présence au Canada: Colombie-Britannique

Ministre(s) compétent(s) :

Ministre de l'Environnement du Canada

Activités de conservations en cours : Le plan de gestion de l'érythrophylle du Columbia (Bryoerythrophyllum columbianum) au Canada a été affiché comme final dans le Registre public des espèces en péril.